

La cotisation pour la saison 2009/2010 est fixée à : **10 €** par personne

Le prix des sorties sera de :

22 €	pour les enfants de 7 à 16 ans de Chassieu.
25 €	pour les enfants de 7 à 16 ans extérieurs à Chassieu.
27 €	pour les + de 16 ans et adultes de Chassieu.
32 €	pour les + de 16 ans et adultes extérieurs à Chassieu.

Ce tarif comprend :

- Pour les sorties du **DIMANCHE** : le transport et le forfait.
- Pour les sorties du **SAMEDI** : le transport, le forfait, et pour les jeunes de 7 à 16 ans encadrés, un repas chaud à midi, les cours donnés par des moniteurs en fonction du niveau et du nombre.
La prise en charge de ces jeunes par les accompagnateurs du Club.

Certificat médical **obligatoire** pour tous les enfants encadrés par les moniteurs fédéraux du Club.

Le ski Club Chassieu est affilié à la **Fédération Française de Ski** et de ce fait peut vous fournir la **Carte Neige***.

- Carte Neige individuelle : **42 €**
- Carte Neige individuelle – de 18 ans : **38 €**
- Carte Neige familiale (à partir de 4 personnes) : **132 €**
- Assurance journée : **3 €**

*Carte Neige **obligatoire** pour tous les enfants encadrés par les moniteurs fédéraux du Club.

SKI CLUB CHASSIEU

Adresse postale : Mairie de CHASSIEU
60, rue de la République – B.P.81 – 69682 CHASSIEU Cedex
Tél. /fax : 04 78 90 13 32

CALENDRIER DES SORTIES SAISON 2009/2010

Départs :

DIMANCHE 06 DECEMBRE 2009	LES ARCS	6h00
SAMEDI 12 DECEMBRE 2009	ALPE D'HUEZ	6h30
DIMANCHE 03 JANVIER 2010	ST FRANCOIS/VALMOREL	6h00
SAMEDI 09 JANVIER 2010	LES SAISIES	6h30
DIMANCHE 17 JANVIER 2010	ST GERVAIS	6h00
SAMEDI 23 JANVIER 2010	CHAMROUSSE	6h30
DIMANCHE 31 JANVIER 2010	LES SYBELLES	6h00
SAMEDI 06 FEVRIER 2010	LE GRAND BORNAND	6h30
DIMANCHE 14 FEVRIER 2010	LA PLAGNE	6h00
SAMEDI 06 MARS 2010	LES MENUIRES	6h30
SAMEDI 13 MARS 2010	LA TOUSSUIRE passage Etoiles/flèches	6h30
DIMANCHE 21 MARS 2010	LES ARCS	6h00
SAMEDI 27 MARS 2010	TIGNES/VAL D'ISERE (limitée à 79 places)	5h30

DEPART : devant l'école **LOUIS PRADEL**, le samedi à **6h30** – le dimanche à **6h00**.

Nous n'attendrons pas les retardataires et il n'y aura pas de remboursement.
Pour la sécurité de tous, merci de stationner exclusivement sur le parking.

RETOUR : vers 20h00, même lieu.

N.B : bien que le calendrier ait été choisi en fonction des vacances scolaires, il est bien entendu que les lieux retenus vous seront confirmés en temps voulu, en fonction de l'enneigement des stations.

Article X, XI, et XVI de notre Règlement Intérieur à la disposition des adhérents.

SORTIES DU SAMEDI :

Le club propose le transport et les forfaits.

La prise en charge des enfants, à partir de 7 ans, ou ayant 7 ans entre le 1^{er} décembre et le 31 mars ainsi que les adolescents jusqu'à 16 ans, sera assurée par les accompagnateurs et moniteurs diplômés F.F.S pour les enfants encadrés par le club.

- du point de départ en autocar (devant l'école Louis Pradel)
- sur les pistes et au restaurant
- ainsi qu'au retour jusqu'à notre point de départ où les parents les récupèrent. Tant que les enfants ne sont pas dans l'autocar, au départ, et dès qu'ils en sont descendus à l'arrivée, le Club n'en est pas responsable.

Les parents souhaitant autoriser leurs enfants mineurs, **de 16 à 18 ans, à skier, ou surfer seuls**, devront remplir obligatoirement une autorisation parentale devant les membres du Ski club lors de l'inscription.

Les enfants de moins de 16 ans (non encadrés par le club) devront être obligatoirement accompagnés par une personne majeure désignée. Les parents devront remplir une autorisation parentale devant les membres du Ski Club lors de l'inscription.

SORTIES DU DIMANCHE :

A caractère familial, le Club propose le transport et les forfaits.

Pour les enfants mineurs, voir les conditions d'accompagnement des sorties du Samedi.

- COMMENT S'INSCRIRE :

Tous les mardis précédant chaque sortie de 18h à 19h30.
Il n'y aura pas d'inscription avant ce jour.

- OU S'INSCRIRE :

Au local du SKI CLUB situé derrière l'Espace Culturel (Le Karavan).

- A NOTER :

Le paiement de la sortie se fera lors de l'inscription, il n'y aura pas de dérogation. Une sortie non faite ne sera remboursée que sur présentation d'un certificat médical avec une retenue de 17 €.

Le Club ne pourra être tenu pour responsable en cas de contre indication médicale à la pratique du ski.

SAISON 2009/2010



Ne pas jeter sur la voie publique